

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DE L'ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE DES BAUGES

Délibération 2026-003

Objet : TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES – CHALET DU PERILLET

Le 4 février 2026, sur convocation de Monsieur le Président de l'AFP des Bauges, se sont réunis les membres du Syndicat en Mairie de Faverges-Seythenex, dont les noms suivent :

Etaient présents : Jean-Pierre PORTIER, Gilles ANDREVON, Hervé LECURIEUX BELFOND, Jonathan UTILLE,

Avaient donnés Pouvoirs : Jean-Charles DUNAND donne pouvoir à Jonathan UTILLE, Christian ROSETI donne pouvoir à Gilles ANDREVON

Etaient excusés : Jean DE CHEVRON VILLETTTE

Etaient aussi présents sans voix délibérative : Jacques DALEX (Maire de Faverges-Seythenex), Mickaël UTILLE (élu Section du Couchant), Michel VOISIN (Conseiller municipal Faverges-Seythenex), Remy VERICEL (Directeur de la SEA), Bruno TERRIE (DGS commune Faverges-Seythenex), Martine Mercier (Sce Technique commune de Faverges-Seythenex), Suzanne ZINS (Service Finances commune de Faverges-Seythenex)

Dans le cadre du projet de réhabilitation du chalet d'alpage du Périllet (Opération n°5252), l'avancement des travaux fait apparaître des travaux en plus-value (lot charpente – menuiserie) et moins-values (lots gros œuvre, assainissement, eaux pluviales) selon l'état ci-dessous :

RECAPITULATIF - janvier 2026			
ouvrages supplémentaires			
ouvrages en plus-value	HT	TVA 20%	TTC
lot 02 - charpente - menuiserie			
remplacement des bandeaux de pignon	3 892,00 €	778,40 €	4 670,40 €
portes de dortoir	2 210,00 €	442,00 €	2 652,00 €
plancher sapin chèvrerie	12 979,50 €	2 595,90 €	15 575,40 €
total	19 081,50 €	3 816,30 €	22 897,80 €
ouvrages supprimés			
ouvrages en moins-value	HT	TVA 20%	TTC
lot 06 - eaux pluviales			
citernes hors sol	3 840,00 €	768,00 €	4 608,00 €
lot 08 - assainissement			
relicat 2025	192,00 €	38,40 €	230,40 €
lot 01 - gros œuvre			
canalisation eaux pluviales	6 464,00 €	1 292,80 €	7 756,80 €
maçonnerie d'agglomérés complémentaire	2 020,00 €	404,00 €	2 424,00 €
total	12 516,00 €	2 503,20 €	15 019,20 €
PLUS-VALUE REELLE	HT	TVA 20%	TTC
	6 565,50 €	1 313,10 €	7 878,60 €

Ces dépenses supplémentaires seront financées par la Commune de Faverges-Seythenex

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Syndicat :

1. Accepte à l'unanimité l'état des travaux complémentaire de l'Opération 5252 de l'UP du Périllet
2. Décide d'inscrire les sommes correspondantes au budget 2026
3. Donne pouvoir à Monsieur le Président pour appliquer ces décisions, signer les documents et procéder aux notifications et affichages réglementaires.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois, ans que dessus

Pour copie conforme

Le Président de l'A.F.P.

Jean-Pierre PORTIER



Association Foncière Pastorale
des BAUGES

Vote :

Pour : **6**

Abstention : **0**